

QUINZIÈME CONGRES DE LA CGTM

Rapport d'activités

Les mois qui se sont écoulés depuis notre 14^{ème} congrès de juin 2018 furent une période d'incertitudes et de défis. Incertitudes liées à l'apparition d'une pandémie donnant lieu à un état d'urgence sanitaire. Défis pour contrecarrer les plans d'un gouvernement contre la retraite, l'assurance chômage, le système de santé, la formation et l'éducation. Les mesures sanitaires du gouvernement actuel, sans démontrer leur efficacité contre le virus qui nous accable, nous ont privés de certaines libertés, réduisant nos possibilités de rassemblement, de formations syndicales et érodant le lien social que fournissent les relations humaines. Dans ce contexte défavorable, nous devons relever le défi de poursuivre nos luttes et la défense de la population laborieuse. Si les mesures de restriction ont été abrogées en mars et en août 2022, la suspension des personnels de santé et des services médico-sociaux persistent, sans justification.

La première réunion de la commission exécutive de notre organisation s'est tenue le mardi 26 juin 2018, juste après notre congrès des 7 et 8 juin 2018 qui a vu le renouvellement du Bureau et l'élection d'un nouveau secrétaire général. Le nombre de syndicats représentés était au-dessous de ce que prévoient nos statuts puisque que nous n'avions pas reçu la liste des camarades désignés pour y participer. Le nouveau Bureau s'est néanmoins attelé à la tâche pour un fonctionnement correct de notre confédération. Ainsi, jusqu'au 10 mars 2020, nous avons tenu les réunions de la commission exécutive tous les 2^{èmes} mardis du mois. C'est à la suite du premier confinement que nous nous sommes adaptés pour poursuivre en visioconférence lorsque le présentiel était impossible.

Les réunions de Bureau se sont, elles aussi, tenues mais en nombre réduit de participants, d'abord avec la moitié des présents puis avec le tiers des membres élus au congrès. Nous avons systématiquement appelé les absents du Bureau à se manifester. Nous devons faire en sorte de respecter nos engagements.

Démarches administratives. Représentation de notre confédération.

Nous avons une nouvelle direction et il était important d'informer les administrations de ces changements, autant pour le fonctionnement de notre compte bancaire que pour faire connaître les personnes habilitées par le Bureau à nous représenter dans certaines instances. Dès le début de nos fonctions, nous avons pris contact avec le secrétaire général de la CGT et nous avons envoyé des délégués aux différentes réunions du Conseil Consultatif National (CNN). C'est l'occasion de rencontrer les représentants des autres pays d'outremer. Nous avons délégué 2 camarades au 52^{ème} congrès de la CGT le 12 mai 2019 à Dijon. Le prochain congrès se tiendra du 27 au 31 mars 2023. Nous avons pris les dispositions pour répondre à leurs invitations.

Travaux de rénovation et équipements

Nous avons entamé des travaux dans notre local confédéral à la maison des syndicats afin de le rendre plus accueillant et plus fonctionnel. Nous avons aussi procédé aux travaux d'adaptation en vue de la distanciation physique dans la lutte contre la pandémie et nous avons prévu les moyens informatiques permettant un travail et des réunions à distance. Les rideaux métalliques ont été motorisés pour des raisons ergonomiques. Un travail de rangement de documents a été effectué. Nous disposons d'un nouveau photocopieur depuis décembre 2018.

La lutte contre l'empoisonnement au chlordécone.

L'énorme scandale du chlordécone dénoncé depuis des années, la poursuite de l'empoisonnement des femmes et des hommes de la Martinique par l'utilisation de cocktails de pesticides utilisés dans la banane pour le profit des grands planteurs, les licenciements et les tracasseries des militants qui dénoncent ces faits,

ont occupé nos réflexions et nos actions. A cette occasion nous devons retenir la mobilisation de tout un peuple le samedi 27 février 2021 pour dénoncer la volonté de la justice française de clore le débat sans punir les coupables de ces crimes et donc sans réparation pour les victimes. D'autres manifestations ont été organisées en 2022. Le non-lieu a tout de même été prononcé par la justice française le jeudi 5 janvier 2023.

La CGTM est très active concernant les revendications contre l'empoisonnement aux pesticides. Nous participons, tant que faire se peut aux réunions de « lyannaj pour dépolié Martinic. » En parallèle, nous avons fait appel à des médecins pour leur demander de nous aider dans la reconnaissance de maladies professionnelles liées au travail dans les hangars et les plantations.

En septembre 2018, le secrétaire général a participé à un groupe de travail à la préfecture sur l'exposition des ouvriers agricoles aux produits phytosanitaires. Jusqu'en décembre, nous avons participé aux caravanes explicitant le problème de l'empoisonnement avec lyannaj, des médecins et la collaboration de certains maires.

En octobre 2018, un séminaire auquel nous avons participé sur le chlordécone a fait salle pleine à Batelière. La CGTM était présente devant le palais de justice lors des procès organisés à l'encontre de militants anti chlordécone à partir du 13 janvier 2020. Ils ont été condamnés le 27 août 2020 à des peines de prison et des amendes alors que les empoisonneurs ne sont toujours pas jugés.

La réforme des retraites.

Dans le droit fil de sa politique ultra-libérale, néanmoins totalitaire, le président Macron veut réformer le système de retraite. En faisant croire qu'il veut augmenter le montant insignifiant de certaines pensions, il déstabilise l'ensemble du système. Dès décembre 2019, nous étions en pleine lutte contre la réforme des retraites présentée par l'exécutif et votée à l'aide du 49.3. Nous poursuivions la lutte et nous envisagions une mobilisation le 31 mars 2020. C'est alors que le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire avec un confinement sévère à partir du 17 mars 2020, juste après le 1^{er} tour des élections municipales. Cependant, la volonté du gouvernement de s'attaquer à nos retraites perdure. Des manifestations importantes ont eu lieu en janvier et février 2023 avec la présence en nombre de nos militants. Elles se sont poursuivies en mars 2023.

Nous avons organisé 3 mouvements avec d'autres centrales syndicales, FO, CDMT, UNSA, FSU, les 5 et 17 décembre 2019 et le 9 janvier 2020. La manifestation du 5 décembre a vu la participation d'environ 5000 camarades selon la presse, dont plus de la moitié de la CGTM. Il y a eu presque autant le 19 décembre avec une poursuite de la mobilisation le lendemain à l'initiative de la chambre syndicale CGTM-SOEM. Le 9 janvier 2021, nous étions près de 2000 avec une participation lycéenne. Nous sommes convaincus que cette réforme est une supercherie. La CGTM milite pour un retour de l'âge du départ à 60 ans.

La réforme de l'assurance chômage

Cette réforme n'a pas été très combattue. Reportée à plusieurs reprises à cause de la crise sanitaire, elle devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2021 et le gouvernement a voulu la rendre pleinement effective le 1^{er} octobre 2021. Cette réforme rend moins favorable l'indemnisation du chômage, surtout pour ceux qui ont alterné contrats courts et inactivité. Or cette situation n'est pas du fait des salariés mais du système capitaliste.

Stages et journées d'études.

Nous avons organisé plusieurs stages concernant la communication, surtout en direction des jeunes. Nous avons profité d'un contrat que nous avons avec OPEN MEDIA. Le confinement a stoppé cet élan. Cependant, même si nous avons réduit les voilures, certaines formations ont pu continuer. Organisation d'une conférence régionale sur les transports publics en Martinique avec la coopération d'Open Média et de plusieurs séminaires sur des thèmes variés. Nous avons poursuivi les stages de départ, s'impliquer et participer. Nous devons faire un effort sur les stages juridiques.

Nos mobilisations confédérales

Mobilisation le jeudi 27 septembre 2018 dans le cadre de la visite de Macron en Martinique. Une centaine de camarade dont la moitié de la CGTM. Macron a fait des promesses pour le CHUM et pour le chlordécone mais pas pour la lutte contre les sargasses. Il s'agissait de promesses, pas d'engagements.

Nous n'avons pas participé au mouvement des gilets jaunes à partir décembre 2018 car les organisateurs refusaient la présence des syndicats avec leurs drapeaux et banderoles. Ils souhaitaient une fusion dans la masse. En Martinique, ce mouvement n'a pas eu de grandes répercussions.

Nous étions 600 camarades dans la rue le 24 septembre 2019 pour protester contre les différentes décisions du gouvernement à l'encontre des travailleurs. On notait la présence des Ouvriers agricoles, la CTM, les Municipaux, la Santé, les Retraités, EDF, le Bâtiment, le Commerce, la Poste, l'Education Nationale. Nous envisagions de discuter avec les syndicats absents pour connaître leurs difficultés à participer à un tel mouvement initié par la CGTM en Martinique. Cela pourrait aider à la préparation de la prochaine manifestation.

Mobilisation contre la vie chère du 29 septembre 2022.

Cette mobilisation était appelée par la CGT, SUD, la FSU et trois organisation lycéennes. En Martinique, la CGTM avait déposé un préavis et nous avons organisé une conférence de presse. Seul France-Antilles s'est présenté. Nous étions environ 300 camarades dont environ 200 pour la CGTM.

Participation à la grève du 5 février 2019. 250 personnes pour la CGTM.

Il s'agissait pour nous de Commémorer les 10 ans du mouvement du KF5 en février 2019. Nous avons déposé un préavis de grève pour la journée du 5 février 2019. Nous avons rappelé la lutte du K5F de 2009 et nous avons fait le point sur des revendications de cette lutte. Dans la soirée, nous avons participé à un rassemblement de tous les acteurs de ce moment historique. Au cours de ce rassemblement, chacun a pu évaluer les retombées positives et négatives de cette lutte. Le rassemblement était coorganisé avec la CDMT et la CSTM.

Lutte contre le racisme

La CGTM a été à l'initiative d'un des rassemblements le samedi 6 juin 2020 contre le racisme à la suite de l'assassinat de George FLOYD aux USA lâchement assassiné lors d'un contrôle de police. Nous avons participé aux rassemblements le mardi 9 juin à la maison des syndicats. Plusieurs organisations avaient appelé à ces rassemblements. On comptait environ 500 personnes dans ces manifestations. Le vendredi 18 juin nous sommes allés à une réunion avec comme ordre du jour la poursuite de ce combat.

Grève du 4 février 2021.

Nous avons répondu à la grève du 4 février 2021 appelée par la CGT pour protester contre les licenciements et les attaques contre les travailleurs au prétexte de la crise sanitaire. Le mouvement a été peu suivi en Martinique mais ça été pour nous l'occasion de faire la propagande pour les élections TPE.

Grève du 27 février 2021.

Ce fut un moment exceptionnel contre la volonté de la justice française de classer sans suite les plaintes contre l'empoisonnement au chlordécone. Participation massive de la CGTM à ce mouvement.

Juillet 2021, participation de la CGTM à plusieurs mobilisations contre l'obligation vaccinale.

Organisation et participation à des journées de revendication

Journées du 8 mars.

Le 8 mars est une journée internationale de lutte pour les droits des femmes. En 2019, la CGTM avait déposé un préavis de grève pour cette journée et avait manifesté dans la rue. Il s'agissait de mettre à l'honneur des femmes connues pour leur combativité pour l'égalité femmes/hommes et plus généralement pour les revendications de la classe ouvrière féminine.

En mars 2020, juste avant le confinement, ce moment de revendications avait été organisé avec l'UFM. 7 camarades de la CGTM ont participé avec une quinzaine de camarades de l'UFM. Nous avons fait des prises de parole sur les marchés et la distribution de tracts.

En 2021, la CGTM a répondu favorablement à l'appel de l'UFM et de Culture Egalité. Plusieurs organisations ont participé à cette manifestation sur le bord de mer. Nous avons organisé au préalable une rencontre à la maison des syndicats avec un échange sur un film puis nous avons rejoint la manifestation commune. Notre participation a été aussi effective en 2022. Des posters de femmes célèbres ont été exposées sur les grilles de la Maison des Syndicats pendant plusieurs semaines

Le 1^{er} mai

Le 1^{er} mai 2019 a réuni un peu moins de 1500 personnes dans les rues de Fort-de-France, dont 230 CGTM. La mobilisation s'est prolongée par un repas fraternel de 110 camarades. En 2020, le confinement n'a pas permis de manifestations de rue. Cependant, la CGTM a apposé une banderole sur la barrière de la maison des syndicats pour rappeler ce jour. La santé et les municipaux ont manifesté à l'hôpital PZQ en soutien aux soignants mobilisés contre la Covid. En 2021, après une rencontre intersyndicale à la maison des syndicats, nous nous sommes retrouvés à l'hôpital PZQ pour un moment culturel et revendicatif. Le 1^{er} mai 2022 s'est déroulé de façon traditionnelle avec un défilé de rue, des prises de paroles et un repas fraternel.

Le 22 mai

En 2019, nous avons organisé une marche nocturne au flambeau du Carbet à Saint Pierre, suivi d'un moment de convivialité. En 2020, pendant le confinement, nous avons organisé des ateliers théâtre au Parc Floral avec 75 participants. Le rendez-vous historique prévu en 2021 n'a pu se tenir ainsi qu'en 2022. Nous avons invité nos camarades à se joindre aux différentes manifestations organisées à l'occasion.

Mobilisation contre la suspension des soignants

Une loi du 5 août 2021 a établi une obligation vaccinale pour les personnels soignants, les personnels de laboratoire et des services médico-sociaux. Les personnels qui refusaient la vaccination ont été suspendus à compter de septembre 2021. Nous avons réagi en intersyndicale par des blocages en novembre 2021. Le gouvernement a répondu par l'envoi massif de gardes mobiles pour dissoudre les barrages. Le mouvement s'est poursuivi par des campements aux environs du port de Fort-de-France. Les patrons ont fait appel à la justice française pour faire condamner les manifestants.

Toutes les mobilisations ont donné lieu à une communication médiatique et à l'élaboration de tracts.

Les élections.

Elections professionnelles, décembre 2018 et janvier 2019 et décembre 2022. Elles ont eu lieu dans l'agriculture et dans les fonctions publiques. Elles sont importantes pour la représentation de notre confédération. Elles doivent donc se préparer. Le vote par correspondance et par Internet est de plus en plus courant et il fait appel à une technicité que tous ne maîtrisent pas. Nous avons apporté notre aide à ceux qui en avaient besoin. La confédération a mis de nouveaux moyens, notamment informatiques, à la disposition de ses syndicats. Notre confédération est parvenue à se maintenir malgré des tentatives de déstabilisation de certaines personnes issues de nos propres rangs.

Les élections TPE (Très petites entreprises)

Après plusieurs reports, ces élections se sont déroulées du 22 mars au 6 avril 2021 avec très peu de votants. La CGTM est sortie majoritaire mais le résultat n'est pas à la hauteur des moyens mis en œuvre.

Elections CSE

De nombreuses élections de Comité social économique (CSE) se sont tenues au mois de décembre 2019 et 2020. Nous avons multiplié nos interventions pour la signature des protocoles d'accord. Lors des élections, les camarades ne suivent pas toujours les consignes du Bureau ou des responsables de leur syndicat. Le Bureau a réitéré sa demande de faire remonter les résultats à notre secrétariat.

Représentants au Pôle social du tribunal Grande Instance (TGI) de Fort-de-France.

Le tribunal des affaires de la sécurité sociale TASS et le Tribunal de l'incapacité TCI ont fusionné pour être intégré au TGI sous la nomination Pôle Social. Les camarades qui représentaient la CGTM dans ces tribunaux ont été reconduits dans leur mandat.

Conseillers prud'homaux.

Du fait de sa représentativité, la CGTM disposait de 10 sièges au conseil de prud'homme. Au renouvellement de décembre 2022 nous disposions de 16 sièges. Nous avons dû remettre en cause certaines nominations de camarades qui ne suivent pas les directives syndicales.

Conseils juridiques.

L'accueil de salariés en difficulté est une activité importante de notre confédération pour laquelle il n'y a pas suffisamment de volontaires. Pour l'année 2022, nous avons accueilli et conseillé près de 450 salariés. L'accueil se fait d'abord par la secrétaire administrative qui oriente les salariés vers les conseillers juridiques. Ils sont parfois accompagnés par des conseillers du salarié lors des entretiens préalable. Ils reçoivent une aide pour leur requête au Conseil des prud'hommes et parfois un accompagnement devant cette juridiction par des défenseurs syndicaux, eux aussi en nombre insuffisant.

Présence au CESECEM

La CGTM est présente au Conseil Economique social environnemental de la culture et de l'éducation de Martinique comportant 65 conseillers. Nous sommes 6 conseillers dont une représentation au Bureau de cette institution.

Vie des syndicats de base

La vie de nos syndicats de base est ponctuée de luttes, de mobilisations mais aussi de conflits internes qui peuvent mener à leur disparition. Il ne s'agit pas pour le Bureau de s'immiscer dans la gouvernance de ces syndicats mais nous déplorons parfois un manque d'informations et de coordination entre les différentes formations. Il nous arrive d'obtenir tardivement les causes des conflits, les revendications avancées et la teneur des négociations ayant permis de mettre fin aux conflits. Il est nécessaire que les dirigeants se voient, que l'information circule pour que nous puissions apporter notre solidarité et parler d'une même voix.

Agriculture

L'investissement des camarades contre l'empoisonnement par l'épandage de pesticides a été une des priorités du syndicat : conférence de presse en présence de camarades de la Guadeloupe, courriers aux autorités pour dénoncer l'exposition des salariés non prise en compte, rencontre avec l'ARACT en préfecture, sollicitation de médecins conscients du problème, élaboration d'un questionnaire pour le recensement et la reconnaissance de maladies professionnelles pour les salariés de la production bananière en listant les différents produits utilisés, participation aux différentes manifestation contre le projet de non-lieu des recours sur la responsabilité ses vendeurs des pesticides incriminés et des exploitants utilisateurs.

Ils ont aussi mené des mobilisations dans les exploitations pour le respect de la législation du travail, contre des hausses de salaire dérisoires, contre les retards de salaires, contre des sanctions injustifiées, contre des plans de licenciement abjects, pour le respect des délégués, contre le comportement esclavagiste de la direction du groupe Aubéry dans le Nord qui exigeait en juin 2022,des cadences plus élevées que ce que prévoit la convention collective et qui tenait des propos injurieux à l'égard des ouvriers.

En rapport avec l'augmentation du coût de la vie, une plateforme de revendication a été envoyée à la FDSEA. A l'habitation Trianon, un protocole électoral a été signé le 23 mai.

Aux élections à la Chambre d'agriculture, la CGTM a maintenu ses 3 sièges sur 4.

CGTM Animateurs

Les animateurs sont en lutte contre la précarité et pour le respect des travailleurs. La municipalité foyalaise qui était le principal interlocuteur a fait appel à des associations pour la gestion du temps périscolaire ce qui les a mis en présence d'une multitude d'employeurs. L'action syndicale a permis l'embauche et la titularisation de nombreux animateurs. Ce succès crée malheureusement une déperdition de syndiqués une fois titularisés. Le travail syndical a aussi permis l'obtention de formations diplômantes. Les revendications ne changent pas, paiement régulier des salaires, paiement des frais de transports, augmentation du nombre d'heures mensuelles pour échapper au temps partiel subi et professionnalisation du métier.

CGTM ONF

Les luttes syndicales ont permis l'embauche de 5 ouvriers forestiers en CDI entre 2018 et 2020. En 2021, après 5 jours de grèves les camarades de l'ONF ont obtenu l'embauche de 2 apprentis, 2 CDI et 2 CDD renouvelables. Un des délégués syndicaux a eu une sanction dans le cadre de l'exercice de son mandat. Malgré notre mobilisation, la sanction a été maintenue. L'affaire est en appel devant la juridiction sociale.

La POSTE

Du 14 janvier au 3 février 2020, les postiers étaient mobilisés pour un dialogue social respectueux et responsable, pour un plan de dé-précarisation à la mesure du manque de personnel dans les services, pour la promotion de tous les agents n'ayant rien obtenu depuis 10 ans, pour des formations à la mesure des enjeux futurs, pour la priorité de mobilité des postiers originaires de Martinique et pour le respect de la réglementation sur le traitement des requêtes des agents. Le refus de négocier avec un directeur arrogant a conduit à la création d'un collège de 10 cadres pour négocier. Après trois semaines de mobilisation, ils ont obtenu l'embauche de 100 CDI.

Pour la distribution des plis relatifs aux élections les camarades ont exigé la compensation en rapport aux contrats signés par la poste et non le paiement en heures supplémentaires, moins avantageux. Ils ont obtenu 15 heures de compensation.

Au niveau de Chronopost il a fallu le blocage de l'entreprise le jeudi 27 mars 2020 pour obtenir le respect du camarade délégué, l'arrêt de l'autoritarisme de la directrice, l'arrêt de la sous-traitance et la satisfaction des demandes du personnel.

Aux élections de 2018, le syndicat CGTM de la Poste a obtenu 37,66% des suffrages devant FO, 31,90%. Aux élections de 2022, les camarades de la Poste sont toujours majoritaires.

La CGTM RTM

La RTM Régie de transports de Martinique qui couvre l'ensemble du territoire martiniquais, a remplacé la CFTU. Le transport est organisé avec plusieurs prestataires ce qui signifie plusieurs employeurs et des conditions différentes de contrat pour les salariés. De nombreuses mobilisations entraînant des arrêts de travail ont eu lieu pendant cette période. En 2019 le problème était la répartition des salariés de l'ex CFTU dans la nouvelle organisation du transport. Les agents se sont mobilisés pour que tous prennent leur service au même lieu.